

Mon amie la finance....responsable !

Michel Roux¹
17 février 2019

Introduction: passer des mots (pour ne pas dire des maux) à l'action !

Cette présentation, dans le cadre de l'Académie de la comptabilité du 14 janvier 2019, avait pour objectif de porter un regard critique sur cette finance responsable tant espérée et dont nous parlions, déjà en 2005 à travers notre ouvrage intitulé : « *Finance éthique : structures, acteurs et perspectives en France* »². Dès la préface de l'ouvrage, les observations suivantes étaient, déjà, formulées : « *Quand on me parle de finance éthique, je sors mon ROE (Return On Equity)..... La finance éthique n'est, aujourd'hui, pas (encore) à la mode. Ou plutôt, elle est à la mode au sens fugace et volatil que ce mot peut avoir. Certains se gargarisent de ce vocable en toute bonne foi et en toute solitude, alors même que l'immense majorité de ceux qui ont le pouvoir d'investir considère que ce type d'investissement relève, au mieux, de l'aumône...* ». Par rapport à ces constatations de 2005, avons-nous réellement progressé et ce malgré le foisonnement de vocables et de produits dits « responsables » apparus depuis. Eu égard à la jeunesse des faits, « *Mythe ou réalité* », écrivions nous en 2005! Cette pluralité de concepts (finance responsable, finance solidaire, finance durable...) a-t-elle apporté une alternative crédible aux dérives de la spéculation et de la cupidité des systèmes financiers. De multiples blocages demeurent et notre monde se doit d'accomplir, encore, de nombreux efforts pour atteindre une finance plus orientée vers l'humain.

Après un bref rappel de l'état des lieux du contexte de l'action (section 1), nous précisons le champ des définitions de cette nébuleuse qu'est la finance responsable (section 2) puis, nous nous interrogerons sur ses perspectives en se demandant si les intentions des pionniers ont été préservées. A savoir, comment permettre un mieux vivre ensemble au service de l'intérêt général en surmontant la gestion des paradoxes par un dépassement du stade de la prise de conscience des multiples transitions (climatiques, numériques, énergétiques...) qui nous assaillent pour enfin passer à l'action (section 3).

I/ Dans un contexte de transitions, comment sommes nous passés d'un 20^{ème} siècle du « média » à un 21^{ème} siècle de « l'E-média »?

Dans un contexte qui n'est pas à une contradiction près, si l'on admet que très rapidement les transitions engagées (énergétiques, numériques, sociales...), pour ne pas dire les révolutions vont nous permettre de savoir presque tout faire et presque tout manipuler des machines au vivant, il convient, aussi, de prendre en compte les incertitudes liées à l'international. La mondialisation a créé une incroyable quantité de richesses mais elle a aussi creusé de multiples inégalités (inégalités des revenus et des patrimoines au sein des nations et inégalités entre les nations par l'accumulation du capital). Les incertitudes et l'instabilité caractérisent notre monde économique, politique, social et fragilisent nos institutions. Un monde en profondes mutations qui se traduisent par des changements de repères et de paradigmes. Les résistances aux changements sont nombreuses et nous sommes qu'aux premières étapes de ce que les psycho-sociologues appellent la courbe du changement où individus et institutions

¹ Doyen honoraire Sorbonne Paris Cité.

² Publié chez Revue banque Editions, Paris 2005.

connaissent successivement des états de déni, de pertes de repères, d'impatience en attendant, parfois, la colère avant d'admettre leur utilité. Notre planète politico-économique connaît une nouvelle forme de barbarie où les rapports de force reprennent clairement le pas sur les équilibres patiemment forgés par quelques instances internationales. Notre avenir se joue face à de nouveaux acteurs peu enclins à rendre compte à la société. Ainsi, pour illustrer le propos :

- les marchés financiers doutent dans la capacité des politiques à faire face à la mondialisation autrement que par la dette ; les économies occidentales et émergentes sont confrontées à une crise du soupçon ;
- dans le monde, la puissance des GAFA (pour Google, Amazon, Face Book et Apple) rencontre peu de résistance à leur agressivité commerciale
- les Etats-Unis dotés d'un Président imprévisible, apôtre du rapport de force permanent et fossoyeur du multilatéralisme;
- l'Europe loin dans la course aux innovations privilégie l'instauration de la libre concurrence et tente de contenir les flux des migrants. Les européens doutent sur la nécessaire solidarité à organiser entre eux ;
- la Chine s'évertue à retrouver la puissance de l'empire du milieu ;
- Crise d'identité des pays riches, impuissance de la diplomatie sur le plan international, crise interne du monde musulman (une confession parmi d'autres et non la seule et unique) et culture d'espoir des pays émergents stigmatisent ce constat.....

Parallèlement, en France, dans une société marquée par la dictature de l'émotion et la tyrannie des minorités, le fait divers tient lieu de projet. L'obsession de la transparence exacerbée par un manque de résultats sociaux et économiques, font que les français perdent, progressivement, confiance. Partagé entre la solidarité et l'effort, ce français « frondeur » et « résigné réclamant » peine à se libérer de deux pensées qui diabolisent l'argent : son éducation judéo-chrétienne et l'empreinte laissée par le marxisme. L'enfermement idéologique est néfaste, il nous entraîne dans une rigidité où tout ce qui ne rentre pas dans le cadre idéologique est rejeté. Le doute, la perte de confiance du citoyen dans le politique pour se confier à la technocratie tient au fait qu'il semble désormais plus démocratique d'empêcher de faire (à l'exemple de Notre Dame des Landes) que de faire. L'intelligence humaine française est arrivée à un nouveau rendez-vous de son histoire. La réversibilité de cette tendance est encore possible à condition de poursuivre les explications et surtout d'agir. La France se vêt de couleur (bonnets, gilets...), est-ce pour fêter son titre de champion des prélèvements sociaux avec une dette publique qui reste une véritable épée de Damoclès et une addiction au chômage structurel depuis 30 ans (un tiers du PIB français consacré majoritairement aux retraites et à la santé) ? Selon l'OCDE, la réalité objective de notre pays reste celle d'une nation la plus égalitaire qui de surcroît avec moins de 1% de la population mondiale et 3% du Pib, attribue à elle seule 15% de la protection Sociale de la Planète.

Entre dictature du temps, des algorithmes et la robotisation des esprits, l'urgence, c'est la conjonction de deux phénomènes : le culte de la vitesse et le culte de l'instant. Nous n'avons plus d'histoire, nous n'avons plus de futur, nous sommes dans le présent. Le temps est compacté. L'urgence, c'est cette suractivité, choisie ou subie, qui touche de plus en plus de gens. Pour le dire autrement, l'urgence, c'est « tout, plus vite » et « tout, tout de suite ». Après le 20^{ème} siècle « du média », nous venons d'entrer dans le 21^{ème} siècle de « l'E média » pour ne pas dire de l'immédiateté !

Dans un monde plein d'incertitudes, il va falloir apprendre à apprendre. Comme l'idéologie du syndicalisme du 19^{ème} siècle, l'école, façonnée dans la même période par la révolution

industrielle et la réalisation de tâches répétitives, va devoir passer de l'acquisition de connaissances à celles des compétences. Notre école actuelle ne prépare pas à l'agilité. Nous allons devoir apprendre à penser autrement et à sortir d'un conformisme plus que centenaire. La transversalité de la pensée chère à la période de la renaissance pourrait raviver la curiosité et l'esprit critique indispensable en période d'incertitudes. Les innovations technologiques et sociales qui nous attendent vont transformer des pans entiers de la société. Il conviendra de veiller à y associer des repères éthiques. Nous allons devoir apprendre à élargir notre conception du progrès. Tenaillé entre un futur numérique proche de l'enfer avec le diktat des plates-formes ou, parfois, paradis pour les usagers qui ont su abandonner la possession pour ne retenir que le service. Cette transition change nos habitudes de vivre, de consommer et de travailler.... L'E-économie fait, notamment, disparaître les emplois intermédiaires au profit des emplois peu qualifiés. D'autre part, les révolutions industrielles avaient innovées avec l'exploitation de ressources naturelles sans bouleverser nos repères, le numérique et la data, affectent notre perception des phénomènes économiques. Les données ne sont pas le pétrole du XXème siècle. Le pétrole n'engendre pas davantage de pétrole, tandis que la production de données génère encore plus de données inépuisables et bon marché qui bousculent notre intelligence.

Dans ces conditions, il est, aussi, permis de s'interroger sur nos sociétés occidentales et sur la nécessité de perpétuer un état de surabondance consumériste au détriment de nos faiblesses environnementales révélées à maintes reprises. Mais, les français n'aiment pas les innovations. En France, comme ailleurs, les gens attendent des actes d'où des changements possibles et parfois inattendus de comportements dans les modes d'expression citoyenne.... Nous avons peur du changement et des innovations. C'est dommage, nous avons tous des potentialités inexploitées. Pour initialiser ces dernières, nous devons nous attacher à transmettre et à rétablir la confiance dans nos institutions et nos politiques.

Pourquoi perdons-nous confiance ? Faut-il à la crise, faute à la dette ? En grec, *krisis* (crise) signifie crible, tamis. Alors, une crise peut-elle être salutaire ? Une occasion de se remettre en cause ? « *La confiance est une institution invisible qui régit le développement économique* » disait Kenneth Joseph Arrow (économiste américain, Co-titulaire, avec John Hicks, du prix « *Nobel d'économie* » en 1972). Alors, comment se réapproprier cette confiance, condition nécessaire à une sortie de crise ?

Après ces premières considérations liminaires et pessimistes, que dire de la sphère financière ? L'économie ne peut fonctionner harmonieusement dans l'instabilité financière. Elle ne peut pas non plus fonctionner sans la finance. Les péripéties de la crise qui a débuté en 2008 avec la faillite de Lehman Brothers, suivie par celle des dettes souveraines en Europe, en passant par les circuits opaques de l'évasion fiscale, ont soulignées les risques. On comprend combien la finance est un monde à part, déconnecté de la réalité. Le malaise est profond et la crise de confiance persiste. bulle Internet, affaire Kerviel, crise des subprimes, paradis fiscaux, conflits d'intérêt, paiements d'importantes sanctions pour conduites illégales, problèmes de l'aléa moral (à l'exemple de certains acteurs financiers qui peuvent prendre des risques excessifs avec l'argent des autres parce qu'ils savent qu'ils seront secourus si leurs propres difficultés entraînent un risque général), les questions d'éthique, de déontologie et de régulation financière des entreprises et des institutions financières font débats. Mais, malgré les développements historiques et institutionnels, l'instauration de règles de conduite, la création de postes d'officiers de conformité et de déontologues au sein des banques et des entreprises, ces excès n'ont pu être empêchés. Pourquoi ? Les règles déontologiques instituées pourraient pourtant répondre, au moins dans leur contenu, à une exigence éthique des agents. Ces règles s'insèrent même dans les pratiques, mais, elles sont souvent instrumentalisées,

voire déjouées, ou diluées dans les modalités de concurrence et dans la quête de réputation. Finalement l'enjeu principal de la conformité pour les professionnels des affaires et de la finance se présente comme celui de la survie de leurs activités, dont ils ont d'ailleurs la responsabilité du contrôle...

Autre source d'inquiétude avec la finance de l'ombre qui regroupe toutes les entreprises qui assurent des services bancaires (crédit, gestion de fortune, etc.) mais qui ne sont pas réglementées comme telles. Parmi elles figurent les hedge funds, les plates-formes de prêt participatif et les sociétés de gestion de patrimoine. Cette finance de l'ombre a grossi : en 2007, à l'extérieur des règles prudentielles, elle pesait, selon la Fed., 50 000 milliards de dollars, elle en représenterait aujourd'hui plus du double. A mesure que s'accroît la réglementation bancaire : elle représenterait, en 2017, plus du quart de la finance mondiale. En définitive, il semble difficile, par ces quelques exemples, de souscrire aux promesses de révolution culturelle de la profession vers une finance plus responsable ! Le poids des monopoles et la financiarisation croissante des entreprises expliquent les dysfonctionnements de l'économie mondiale et du commerce international. A telle enseigne que la croissance deviendrait une fuite en avant pour justifier le surendettement endémique ! La croissance économique, cet indicateur qui permet chaque année, aux experts internationaux (FMI, Banque mondiale, OCDE...), d'ausculter la planète et de sanctionner ou de récompenser, par secteurs d'activité, par zones géographiques ou par pays, les efforts fournis par les différents acteurs économiques. Une croissance avant tout matérielle, rendue possible par le développement de technologies utilisant souvent des ressources non renouvelables et peu compatibles avec la préservation de l'environnement. Cet indicateur qui est le PIB est-il suffisant pour ausculter notre monde ? Il y a là une véritable question philosophique. Si la satisfaction de posséder, d'accumuler et de sécuriser notre confort matériel est compréhensible, elle ne doit pas faire oublier son caractère éphémère. La satisfaction ne doit pas être confondue avec le bonheur ou l'épanouissement et le confort ne doit pas être confondu avec le bien-être. Dans ces conditions, la décroissance pourrait-elle avoir une autre signification que d'être synonyme de privations, Ne pourrait-elle pas être une forme de quête de sens dans nos vies ? Une forme de détachement vis-à-vis de notre dépendance à une abondance strictement matérielle afin de faire évoluer nos comportements. La recherche perpétuelle de croissance et de l'accumulation des profits, longtemps, considérées comme suffisantes pour donner une signification à la production n'est plus une fin viable à long terme. Nous assistons, probablement, à la fin du mythe de la croissance éternelle dans un monde où les conséquences sociales de la transition numérique et climatique sont incertaines. Cette transition change nos habitudes de vivre, de consommer et de travailler..... Dans ces conditions, il est permis de s'interroger sur nos sociétés occidentales et sur la nécessité de perpétuer un état de surabondance consumériste au détriment de nos faiblesses environnementales révélées à maintes reprises par les rapports du GIEC qui nous incite à ne pas dépasser un réchauffement de plus 1,5° pour notre planète afin de sauver l'humanité toute entière. Un constat qui supposera 0 émission de CO2 en 2050. Avons-nous « toujours plus » besoin d'acquiescer des produits importés que nous en possédons déjà ? Leur usage, phénomène de mode le plus souvent, nous rend-il plus épanoui ? La décroissance deviendra-t-elle une utopie ou une nécessité ?

II/ Du contexte en général à la quête du sens portée par la finance responsable, en particulier.....genèse, définitions des concepts....³

Nous n'avons pas attendu les incendies de la Californie ou les fraudes fiscales de 55 milliards sur le paiement des dividendes révélés en cet automne 2018 pour revendiquer une quête du sens dans nos actes quotidiens. Il y a longtemps déjà que les catastrophes environnementales, les crises ainsi que les scandales financiers exigent de nos entreprises et de nos sociétés une meilleure prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de saine gouvernance dans leurs activités et leurs prises de décisions. Même si la théorie financière n'est pas fondamentalement irresponsable, il y a lieu d'avoir une réflexion approfondie sur nos pratiques et nos outils financiers. Sans développer ce dernier constat, force est de rappeler que notre système économique est façonné par les marchés. La logique de marché est devenue une référence pour toutes nos décisions collectives, or cette logique est, parfois, biaisée, en particulier par la volatilité. Indissociable de la spéculation, c'est ce que souligne, notamment, Nicolas Bouleau dans son dernier livre⁴ intitulé « *Les mensonges de la finance* » où, autre exemple dans la sphère financière, le système d'assurance fondé sur les produits dérivés introduit un aléa moral et donc un biais supplémentaire dans la rationalité entrepreneuriale. Ces effets combinés brouillent le signal-prix et créent une myopie générale. Ainsi, contrairement à l'idée généralement reçue, le prix d'une ressource n'augmente pas en fonction de sa rareté, et les marchés ne restituent pas la réalité des ressources disponibles ni la dégradation de la planète. L'auteur rappelle de douloureux constats: la crise du productivisme agricole avec la baisse des rendements, l'empoisonnement des sols, la raréfaction de l'eau douce, la baisse des ressources halieutiques, la déforestation, l'érosion de la biodiversité et les multiples pollutions qui condamnent notre environnement. L'efficacité des marchés financiers (un marché est efficace si les prix intègrent à tout moment l'ensemble de l'information disponible), selon cet auteur, serait une supercherie révélée par les successions de crises, les inégalités, le court-termisme dramatique, et la contradiction entre une croissance continue et des ressources limitées.

La finance responsable est une notion large qui recouvre plusieurs définitions, mais qui peut être résumée ainsi : toutes les pratiques visant à concilier performance et impact social, environnemental ou sociétal. Il peut s'agir par exemple d'acheter des actions d'une entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables, dans la construction de logements sociaux ou dans l'immobilier « vert ». Cela peut passer par l'engagement actionnarial qui s'efforcera d'infléchir les orientations stratégiques d'une firme, de s'inquiéter de l'impact de son activité sur l'environnement ou du niveau de rémunération de son président. Elle peut également prendre la forme de l'investissement socialement responsable (ISR) qui intègre des critères extra-financiers dans les décisions de placement et la gestion de portefeuilles en utilisant divers modes de sélection des actifs retenus (de l'exclusion en passant par la sélection des entreprises réunissant les meilleures pratiques de développement durable dans leur secteur d'activité ou indépendamment de leur activité ; l'approche thématique ; voire la sélection

³ De quelques réflexions actualisées et abordées dans nos précédents ouvrages (« *Management de la banque de détail* », Eska éditions, Paris, mars 2017 ; « *Stratégie et gouvernance des Institutions Financières Mutualistes* », Revue banque éditions, Paris septembre 2015 et d'un article présenté dans la lettre n° 44 de l'Association Française de Gouvernement d'Entreprise sous le titre : *Point de vue Universitaire* ; « *Confiance et croissance pourraient-elles renaître ?* ».

⁴ « *Le mensonge de la finance : Les mathématiques, le signal-prix et la planète* » de Nicolas Bouleau Préfacé par Gaël Giraud, Les éditions de l'atelier, février 2018.

d'entreprises ayant amélioré leurs performances Environnementales, Sociales et de Gouvernance...). Elle comprend, également, la finance solidaire reliant les épargnants qui cherchent à donner du sens à leur argent à des entreprises et associations à forte utilité sociale et environnementale, qu'ils financeront via la souscription de produits d'épargne solidaire. Cette finance solidaire repose sur une épargne placée dans des produits financiers solidaires dont l'utilité sociale prime sur la rentabilité. L'épargne sert des porteurs de projets développant des activités à forte utilité sociale et environnementale. Elle permet ainsi la création d'emplois, de logements sociaux, de projets environnementaux (agriculture biologique, commerce équitable...) et le développement d'activités économiques dans les pays en voie de développement ». Il confond cette notion avec celle de l'économie sociale et solidaire, qui privilégie le développement humain et la réinsertion des personnes en difficulté. Il s'agit surtout d'organismes à but non lucratif, comme les associations, les mutuelles ou les fondations. En 2017, l'encours de la finance solidaire s'élevait à plus de 11 milliards d'euros (sources Finansol).

Pour sélectionner des actifs socialement responsables, il existe des indices boursiers regroupant des entreprises qui mettent en œuvre des actions concrètes en faveur du développement durable. Ils sont gérés par des agences de notation comme SAM, Vigeo ou Eiris, ces deux dernières ayant fusionné en janvier 2016. Parmi les indices les plus importants, citons : Footsie4good, Euronext-Vigeo ou encore le Dow Jones Sustainability Index (DJSI).

A ce jour la finance responsable, demeure, encore, un concept flou et méconnu, qui vise à développer des modèles, des produits et des services ainsi qu'à orienter les marchés financiers et les décisions dans une perspective durable et responsable. Si la majorité des Français accordent une place importante aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions de placements, ils sont une majorité à n'avoir jamais entendu parler de l'investissement socialement responsable⁵.

Toujours à Paris, la finance mondiale ne sait pas montrée toujours rassurante, dans le cadre du « *Climate Finance Day* » des 26 au 28 novembre 2018 censé contribuer à construire un monde plus durable. Les banques, notamment, les principaux établissements français, selon Les Amis de la Terre et Oxfam, continueraient d'investir massivement dans les énergies fossiles et notamment le charbon. BNP, Société générale et Crédit agricole qui avaient pris des engagements climat dès 2015 auraient investi plus de 10 milliards d'euros de financements dédiés au charbon depuis la COP21, et 43 milliards aux énergies fossiles en 2016 et 2017, contre seulement 12 milliards pour les énergies renouvelables. Le désengagement entrepris serait trop lent selon les associations précitées dont les chiffres sont contestés par les banques.....

Il convient donc, ici, de s'efforcer de décrypter ce concept multidimensionnel de finance responsable afin d'en comprendre les finalités. Face à la pluralité des définitions et à l'amalgame souvent établi entre Développement durable (DD), RSE, ISR et ESG pour ne reprendre que les principaux acronymes qui sont à différencier, pour de plus amples développements, nous renvoyons le lecteur à notre dernier ouvrage publié en 2018, intitulé : « La finance responsable » (Editions AM/Eska).

A ce stade efforçons nous, néanmoins, de rappeler quelques définitions générales afin d'éviter les confusions :

⁵ Enquête IFOP réalisée pour « la Semaine de la Finance Responsable » à Paris du 27/09 au 4/10/2019.

- Le développement durable (DD) : Le développement durable est l'idée que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Concrètement, le développement durable est une façon d'organiser la société de manière à lui permettre d'exister sur le long terme.
- La RSE, ou Responsabilité Sociétale des Entreprises est la déclinaison du développement durable au monde de l'entreprise.
- L'Investissement Socialement Responsable (dit ISR) est l'application du concept de développement durable aux placements financiers.
- L'ESG consiste à intégrer trois facteurs fondamentaux de risques : l'environnement, le social et la gouvernance
- La Finance Responsable est, encore, trop souvent assimilée à un oxymore, pourtant, elle consiste à prendre en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion financière des entreprises et dans la gestion d'actifs par les sociétés de gestion et les banques – en plus des critères financiers classiques et de rentabilité. Si les obstacles à la diffusion de cette finance responsable sont encore nombreux, il n'en demeure pas moins que sa légitimité ne cesse de s'affirmer.

Préalablement à l'examen de quelques données statistiques sur le poids économiques de cette finance responsable, rappelons brièvement la genèse et l'évolution de ces concepts qui y sont associés : de l'usure, à la solidarité, au militantisme et à la création d'une nouvelle industrie financière...

L'histoire de la finance responsable s'adosse à celle de la sphère financière et des concepts de solidarité et d'usure. Déjà présente au Moyen Âge, elle prend véritablement son essor à la fin du 19^e siècle avec le développement du capitalisme et des inégalités qu'il génère. Le creusement de celles-ci à la fin du 20^e siècle va renouveler ses formes et nous allons nous efforcer de comprendre comment passe-t-on, progressivement, de la solidarité à la finance éthique, puis, peut être à la finance responsable ! Est-ce uniquement une question de sémantique ? Afin d'apporter quelques éléments de réponse, efforçons nous d'observer le cheminement de la pensée et la mise en perspective de quelques grandes étapes théoriques. Comment sommes nous passés d'une logique industrielle à une logique financière pour tenter d'atteindre une logique de finance plus responsable où la relation créancier/ débiteur ne transformerait plus le débiteur en assisté et le créancier en despote. Après le précepte de « consommer autrement » pourquoi ne pas évoluer, aussi, vers celui de « financer autrement » où la finance responsable serait une alternative aux financements classiques sans prétendre devenir une finance alternative qui supplanterait et effacerait tous liens avec ces derniers.

De quelques repères historiques: de l'usure à la finance responsable:

- ▶ Dès la fin du Moyen Âge, certains moines récollets et franciscains préfèrent prêter plutôt que donner.
- ▶ En Europe, c'est un moine italien, Bartolomé de Terni, qui pour combattre l'usure et la misère associée va fonder à Pérouse, en 1462, un Mont-de-piété.
- ▶ Proudhon (1809-1865), développe, en 1849, une « banque d'échange, du peuple » qui doit procurer une véritable démocratie économique grâce au crédit mutuel et gratuit.

- ▶ C'est au 18ème siècle que la notion d'investissement socialement responsable voit le jour dans la communauté anglo-saxonne du mouvement philanthropique religieux des Quakers.
- ▶ Un siècle plus tard, des communautés religieuses américaines ont instauré un investissement sélectif en interdisant à leurs membres d'investir dans des "sociétés du vice",
- ▶ Il faudra attendre près de 50 ans pour voir le premier investissement socialement responsable, le « *Pax World Fund* » qui fut créée en 1971 par deux pasteurs américains de l'Eglise méthodiste,
- ▶ Le mouvement des Droits Civiques aux États-Unis, amorcé dès le XIXème siècle, va s'amplifier et sur la période 1954-1968,
- ▶ En France, cette forme d'investissement est connue sous le nom d'« économie solidaire » et est, comme aux Etats-Unis, l'apanage d'une minorité militante d'investisseurs se réclamant de valeurs religieuses. Le premier fonds de placement éthique français est ainsi issu du milieu catholique : créé en 1983 par Sœur Nicole Reille (le fonds « Nouvelle Stratégie 50 »),
- ▶ Le début des années 2000, voit se développer, en parallèle, les incitations privées et publiques (Loi sur les Nouvelles Régulations Economiques du 15 mai 2001 ; Grenelle de l'environnement de fin 2007 ; l'article 173 de la loi sur la transition énergétique du 17 août 2015 définit les obligations d'information des investisseurs institutionnels concernant leur prise en compte des paramètres environnementaux et sociaux ; les labels...). Le label ISR, par exemple, est destiné aux fonds d'investissement qui respectent les engagements de l'investissement socialement responsable. Ils sont aujourd'hui environ 80 à avoir été labellisés, gérés et distribués par les plus grandes banques françaises. Leur fonctionnement est le même que celui d'un fonds classique, d'autres labels existent, comme le TEEC (Transition Écologique et Énergétique pour le Climat) du ministère de l'Environnement, ou Finansol, délivré par l'agence du même nom.), les agences de notation extra-financière et l'essor de la RSE.

Dans l'attente d'une ouverture au grand public, quelques données statistiques....

Pour mesurer le phénomène, il est important de disposer de statistiques de marché sur la finance responsable. La difficulté de comparer ou de consolider des données est un véritable exploit. Peu d'organismes apportent une analyse comparative tant sur le plan national qu'international.

Ainsi, selon les derniers chiffres de septembre 2018 publiés par l'AFG, cette dernière évalue les encours globaux d'Investissements Responsables, c'est-à-dire les volumes gérés en France en intégrant des dimensions Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) à 1 081 milliards d'euros. Cette somme intègre 310 milliards en ISR, soit un peu moins de 10 % de l'offre globale des sociétés de gestion françaises qui se répartit quasi équitablement entre fonds et mandats. Il est important de noter qu'un quart des 310 milliards sont collectés au sein des réseaux de banque de détails, mais les investisseurs institutionnels français en détiennent plus de la moitié (51 %).

La finance solidaire est un domaine particulier de gestion financière qui recouvre les divers mécanismes financiers permettant d'apporter des capitaux aux projets qui n'entrent pas dans les circuits financiers classiques. C'est une épargne placée sur des produits financiers solidaires. Elle apporte des fonds à des activités d'insertion liées à l'emploi, au social et au logement, à la solidarité internationale et à l'environnement. Selon le baromètre Finansol, ce sont les placements solidaires au sein de l'épargne salariale qui drainent le plus de capitaux collectés au profit de l'ensemble de l'épargne solidaire. Sur les 10 dernières années, l'encours

a été multiplié par 7, pour atteindre 11,55 milliards d'euros fin 2017 (+ 18,3 % par rapport à 2016). L'encours de l'épargne solidaire par typologie de produits pour 2017 et sur la base de ces 11,55 milliards, est de 65% pour l'épargne salariale solidaire ; 30% pour l'épargne bancaire et 5% dans le capital d'entreprise solidaire.

Quant à l'économie sociale et solidaire (ESS), autre concept, elle représente 10% du PIB français et 14% des emplois privés (2,3 millions de salariés) dans 165 000 organisations.

Le vocabulaire à ici toute son importance, Albert Camus n'écrivait-il pas : « *Mal nommer les choses, c'est ajouter du malheur au monde* ». La finance responsable ou nouvellement dénommée finance durable est trop souvent confondue avec l'une de ses déclinaisons, à savoir, la finance verte. La finance responsable recouvre un champ beaucoup plus étendu. C'est une vision éthique de long terme pour l'investissement qui y est défendue afin de conjuguer rentabilité et impact social et environnemental positif. La finance responsable englobe l'ISR, l'ESG, la finance solidaire précitée, microcrédit⁶ et, naturellement, la finance verte, concept récent destiné à favoriser la transition énergétique pour que le réchauffement de la planète annoncé par les scientifiques, entre 4 et 6 degré d'ici 2100, soit ramené à 2 degrés. Si la place de Paris s'est positionnée en leader international, avec la Chine et devant les Etats-Unis, en matière d'émission d'obligations vertes (« *green bonds* »), entre 2009 et 2017, les fonds levés au titre de cette catégorie d'actif n'ont atteint que 33,7 milliards de dollars à Paris. Ici encore, il convient de relativiser ces données par rapport au total des encours d'actifs gérés.

III/ Sortir de la gestion des paradoxes et des injonctions contradictoires.

Cette dernière partie s'efforce d'examiner quelques pistes susceptibles de promouvoir la finance responsable si méconnue du grand public. Périmètre, pratiques, communication, les repères ne sont pas très précis. La finance responsable demeure, encore pour nombre de personnes, un concept qui peut prendre différentes formes et évoluer avec les préoccupations des investisseurs institutionnels.

Parmi les principaux obstacles, selon la récente étude de septembre 2018 réalisée par East and Partners, commandée par HSBC, sur les stratégies de développement durable de 1.731 sociétés émettrices et investisseurs institutionnels, figurerait l'absence d'harmonisation des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Selon cette étude, « *61 % des investisseurs et 48 % des émetteurs dans le monde intègrent ces critères ESG dans leur stratégie de développement. Les disparités géographiques restent extrêmement importantes. Tandis qu'en Asie seuls 40 % des investisseurs ont mis en place une stratégie intégrant des critères ESG, en Europe ils sont 85 %. Et en France, l'article 173 les oblige a minima à s'interroger sur une telle démarche* ». Point intéressant pour les promoteurs de fonds ISR : « *moins de 10 % des investisseurs mondiaux sondés détiennent des fonds*

⁶ Le microcrédit est une innovation dite de « *social business* » inventée par le professeur d'économie Muhammad Yunus au Bangladesh dans les années 80 avec la création de la célèbre Grameen bank (banque des pauvres en bengali). Aujourd'hui, le nombre de clients d'institutions de microcrédits s'élèvent à près de 130 millions à travers le monde et ces prêts sont majoritairement attribués à des femmes dans les pays en voie de développement. Le microcrédit consiste à prêter des petites sommes d'argent à une clientèle habituellement non solvable pour des banques classiques. Ces micro-prêts permettent aux emprunteurs d'ouvrir une petite activité professionnelle qui sera source de revenus et donc d'émancipation et d'autonomisation. En France, les encours ont progressé de près de 32 % en trois ans pour atteindre 1,4 milliard d'euros à la fin 2016. Dans le monde, distribué par plus de 3000 institutions de micro finance (IMF), son encours s'élevait à 90 milliards de dollars, en 2016.

d'investissement intégrant les principes ESG ». Les investisseurs et les émetteurs réclament également plus d'harmonisation via la réglementation internationale. Mais ils ne sont « que 8 % parmi les émetteurs et 10 % parmi les investisseurs, à connaître les organismes en charge de promouvoir cette harmonisation, comme le TCFD⁷ ». Toutes les incitations à remettre la finance au service d'une économie bas carbone et inclusive resteront inaudibles sans la capacité à expliquer en langage accessible, clair et crédible en quoi ce modèle économique a vocation à réparer les excès de celui qui domine aujourd'hui la planète.

Des efforts ont été entrepris à deux niveaux : 1/ Dans son rapport publié, début 2018, par le groupe d'experts européens sur la finance durable (HLEG), ces derniers se sont attachés à essayer de construire une partie de recommandations dans un langage accessible aux citoyens européens ; 2/ les 17 objectifs des Nations-Unies adoptés en septembre 2015 (*Sustainable Development Goals*, SDGs) qui visent l'éradication de la pauvreté, la protection de la planète et la prospérité pour tous sont de plus en plus intégrés dans le reporting des investisseurs et des agences de notations extra-financières. Novethic note que la tendance au développement de ce reporting ODD concerne surtout « les fonds de pension nord-européens mais le mouvement gagne du terrain. ». Toutefois ce travail d'évaluation est complexe en raison de l'utilisation de référentiels souvent différents. Ce chemin pour faire des ODD des indicateurs d'impact environnemental et social homogènes et généralisés est encore long. En attendant, toujours selon Novethic, il ne faudrait pas succomber à un risque « d'ODD-washing » ; 2/ Plus récemment, fin novembre 2018, la Commission Européenne a publié une communication expliquant quelles étaient les prochaines étapes pour un futur durable de l'Union. Elle y rappelle que la réduction des inégalités est au cœur de l'agenda social et politique de l'Union. Encore, faudrait-il que ces discours ne soient pas vides de sens !

Autre obstacle, la nécessité de sortir l'Investissement Socialement Responsable d'un cercle d'initiés pour se tourner vers le grand public.

Périmètre, pratiques, communication, les repères ne sont pas très précis. La finance responsable demeure, encore pour nombre de personnes, un concept qui peut prendre différentes formes et évoluer avec les préoccupations des investisseurs institutionnels. Si du côté des entreprises et des établissements financiers le concept est admis, il semble néanmoins, se fondre dans la finance classique ce qui peut constituer une orientation à débattre. Entre mythe, réalité et approche purement marketing, l'absence de réglementation ou de régulation universelle n'assoient pas définitivement la confiance attendue en cette finance responsable. Si la recherche d'un investissement plus responsable permet de concilier performance économique, impact social et impact environnemental et d'identifier – et donc mieux maîtriser – les risques extra-financiers, en pratique, il semble, toujours, qu'il soit difficile de démontrer sa performance financière – sur des critères strictement similaires à ceux de la finance classique. Pour certains managers pourtant, le lien entre finance responsable et innovation, sources d'opportunités, semble encore compliqué à établir. Malgré des tendances statistiques très favorables, la finance responsable, à travers ses divers domaines précités, certes mûrit, mais, elle n'en demeure pas moins un marché de niche ce qui nous fait penser à la nécessité de trouver des leviers propices à son développement. Cette troisième partie présente quelques préconisations qui nous paraissent prioritaires. Elles seront au nombre de trois et elles concernent les domaines suivants : A/ de la formation/information ; B/ de la hiérarchisation des priorités et enfin ; C/ de la gouvernance.

⁷ Cadre de reporting climat publié par la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

A/ Formation/pédagogie/information

Préalablement et après concertation avec les spécialistes, il conviendra de s'interroger sur le fait que la finance responsable doit-elle, oui ou non, être dé-corrélée des autres disciplines ? Et, notamment de la finance classique. Pour notre part, cela doit être évité afin qu'elle puisse se fondre et répondre aux enjeux du long terme et de sa pérennisation par la rentabilité.

Dans ces conditions, comment professionnaliser le secteur et mieux former les financiers de demain ? Les profils attirés par la finance ne sont pas encore ceux qui comprennent le mieux les enjeux de la finance responsable. Mais, le fait que la réputation de la finance s'érode et que les financiers doivent intégrer de plus en plus les critères extra-financiers dans l'analyse, favorise le développement des métiers de la finance responsable. Pour les développer, les formations doivent à présent s'adapter.

Si la finance responsable peut, parfois, générer des coûts de traitement supérieurs à ceux de la finance classique en raison de l'utilisation de critères extra-financiers et de ses encours de plus faible importance, une approche risque versus opportunité peut corriger cette perception. En effet, le risque de réputation encouru par une finance court-termiste sans approche éthique peut être source de non-conformité et d'un détour par des condamnations d'ordre juridique. La finance responsable peut, alors, être synonyme de performance en n'écartant un risque d'atteinte à la notoriété.

Pour faire émerger des futurs possibles solides à la finance responsable, la formation, la pédagogie et la communication demeurent des leviers incontournables. Nous vivons à une époque charnière qui nous fascine autant qu'elle nous effraie. Pour mieux la comprendre et la maîtriser, nous avons tous besoin d'éducation. Inciter à la durabilité et stimuler la finance responsable nécessitent une démarche pédagogique.

En premier lieu, il convient de décrypter les approches parfois différenciées des gestionnaires et des investisseurs. Pour les investisseurs les priorités peuvent se situer au niveau : de l'exclusion de certaines activités (armement, jeux ou tabac...) ; ou bien, dans la sélection des meilleurs acteurs sur les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance), ou encore dans l'amélioration directe de certaines situations (*impact investing*). A la gestion privée, il appartient de comprendre quelles valeurs sont particulièrement importantes pour chaque client: Il peut s'agir d'environnement, d'équité sociale, d'éducation ou de santé etc... Devant cette complexité des choix, il convient de s'assurer que les potentiels en termes d'impacts, positifs ou négatifs, soient parfaitement repérés et gérés.

La formation initiale doit cesser d'être perçue comme la clef d'entrée unique dans un emploi à vie. L'apprentissage et la formation permanente doivent s'imposer à tous les niveaux de l'enseignement supérieur.

La technologie et en particulier l'Intelligence Artificielle (IA) peut accompagner cet effort de formation sous réserve que cette nouvelle approche questionne, aussi, sa régulation au nom de l'éthique. Si l'IA est conçue par l'homme, elle en devient alors nécessairement le miroir, avec ses forces et ses faiblesses. Elle peut aussi transformer positivement notre système éducatif d'une façon générale et pour la finance responsable, en particulier. Les compétences du 21ème siècle seront celles qui mettront en avant les compétences humaines : créativité, sens, action, pensée. Trop longtemps, l'enseignement s'est focalisé sur l'apprentissage des connaissances disciplinaires. Pour naviguer par ces temps numériques, il nous faut de nouvelles boussoles au niveau des éducateurs et des outils. C'est à ce prix qu'émergeront les

futurs possibles et maîtrisés. L'IA associée à la robotique amplifie les capacités cognitives (traitement et interprétation d'images, de la parole et du texte...). Grâce à la miniaturisation des capteurs et à l'accroissement continu de la vitesse des calculateurs, l'IA rend disponible à un faible coût des masses de données qui permettent le développement des techniques d'apprentissage. A cause de sa polyvalence. L'IA imprègne de larges secteurs, de l'industrie aux services, et de ce fait transforme le travail. Dans ce contexte, on a plus de facilité à identifier les emplois menacés qu'à définir ceux qui pourraient émerger ! Devons nous craindre cette situation ? La réponse est non, si la croissance économique générée par cette Intelligence Artificielle est alignée sur des valeurs humaines.

Les récents travaux de l'USI (*Unexpected Sources Of Inspiration*) qui se sont tenus à Paris les 25 et 26 juin 2018. Sir Ken Robinson, référence mondiale en matière d'éducation, a notamment, déclaré à cette occasion : « Nous devons impérativement revoir notre conception de l'intelligence : *"Le modèle éducatif est basé sur les compétences académiques, la conformité et la linéarité, alors que la vie humaine est organique. Concevoir l'intelligence humaine à travers le seul prisme des compétences académiques est une vision étriquée"*.

Pour les plus jeunes, à côté de l'instruction civique, pourquoi ne pas enseigner dès l'école primaire le sens de la solidarité et de l'engagement dans leur environnement proche ? Deux valeurs qui donnent corps à la citoyenneté et à la démocratie pour élaborer une société plus humaine.

En matière de communication, Si la prolifération de labels lancés tant par les officines privés que par les Etats semblent appréciés des acteurs professionnels, il convient, cependant, de s'interroger si véritablement ils constituent une aubaine pour le grand public. Leur prolifération pouvant être de nature à brouiller la communication sur ce dernier marché. L'objectif principal consistant à s'efforcer d'augmenter les souscriptions de l'Investissement Socialement Responsable auprès des particuliers est loin d'être atteint.

Le développement de la finance responsable ne peut passer que par la fiabilité et l'accessibilité de l'information. Les données statistiques doivent être plus facilement accessibles pour établir des comparaisons internationales. Seule une transparence totale permettra de convaincre entreprises, grand public et futurs collaborateurs.

L'Autorité des Marchés Financiers ayant été, en son temps, jusqu'à parlée de l'investissement socialement responsable (ISR) comme : « *un concept « hétérogène », peu lisible et qui se traduit par une trop faible transparence* » et de réclamer une meilleure cohérence d'ensemble ainsi que d'importants efforts d'information de la part des sociétés gestionnaires de fonds. Comme pour les labels l'hétérogénéité de la définition des concepts et des critères de sélection s'avère préjudiciable à la diffusion des produits relevant de la finance responsable. La recherche d'une meilleure universalité des concepts s'impose. Le développement de la finance responsable ne peut passer que par la fiabilité et l'accessibilité de l'information. Les données statistiques doivent être plus facilement accessibles pour établir des comparaisons internationales. Seule une transparence totale permettra de convaincre entreprises, grand public et futurs collaborateurs.

B/ Dans le prolongement de la section précédente appelant à la mise en œuvre d'une nouvelle pédagogie, nous pensons qu'il y a lieu de hiérarchiser les priorités dans le choix des leviers destinés à amplifier la maturité de cette finance responsable.

La finance responsable qui prend en compte les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) a surtout mis l'accent sur les sujets climatiques. Et ce, notamment où, mi décembre 2018, s'est achevée la 24^e conférence climat de l'ONU (COP24) en Pologne à Katowice dans un contexte géopolitique tendu par les divisions entre pays du Nord et du Sud. Des travaux qui se sont conclus par l'élaboration, à minima, d'un mode d'emploi et d'un suivi multilatéral de l'action des Etats sous contrainte d'une flexibilité des financements. Par ailleurs, au moment où les tensions sociales en France étaient alimentées par la taxation du prix des carburants, face à ces constats, n'y aurait-il pas lieu de s'interroger si le « S » (de Sociaux) et le « G » (de gouvernance dans les critères ESG) n'étaient pas à prioriser dans la mise place de ces critères et ce avant le E (pour environnementaux). Ne serait-ce pas plutôt le facteur « S » qui doit être au centre de cette finance responsable? Nous pensons sincèrement que toutes les incitations à remettre la finance au service d'une économie bas carbone et inclusive resteront inaudibles sans la capacité à expliquer en langage accessible, clair et crédible en quoi ce modèle économique a vocation à réparer les excès de celui qui domine aujourd'hui la planète. Inspirons nous de l'exemple de la Suède qui a intelligemment introduit progressivement sa taxation sur le carburant par des explications multiples. L'exemple des récents événements français portés par « les gilets jaunes » souligne bien le poids du « S » en qualité de puissant facteur de déstabilisation que représente le creusement des inégalités partout dans la vie des citoyens. Pour donner une autre ampleur à cette finance responsable de faible poids, il convient, peut être de commencer par traiter le « S » qui concerne une population dont le ressenti est frappé par un sentiment diffus de trahison et de mépris émanant d'une classe dirigeante technocrate qui se contente de gérer et non de gouverner un système à bout de souffle.

C/ La finance responsable au centre de la gouvernance

D'une façon générale et sans retracer l'histoire de l'évolution de l'entreprise, de la création de la société anonyme au milieu de 19^{ème} siècle à ses nouveaux modes de gouvernance d'aujourd'hui, celle-ci est encore défini par un objet social. L'entreprise, qui n'a pas de définition juridique par opposition à la société (article 1833 du Code Civil : « Toute société doit avoir un objet licite et être constituée dans l'intérêt commun des associés ». Cet article devrait connaître une modification afin d'y intégrer la notion « d'enjeux sociaux et environnementaux »). Le concept d'entreprise a connu différentes phases dans l'évolution des rapports entre ses dirigeants et ses actionnaires. De l'entreprise patriarcale des années 1850 à 1920 à celle des managers (1920 -1960) au retour des actionnaires par réaction à l'emprise précédente d'une technostructure dominante. C'est ainsi, que le statut de l'entreprise, longtemps réduit à la maximisation des profits dans les seuls intérêts des actionnaires (Milton Friedman, Prix Nobel d'économie : « *La seule responsabilité de la firme est de faire du profit...* ») et ce sans aucune considération pour l'environnement et les autres parties prenantes. L'introduction de cette notion de parties prenantes a été capitale pour saisir les enjeux réels des démarches RSE puis ESG. Car il s'agissait bien de mener une réflexion stratégique en plaçant l'entreprise dans la perspective globale de son écosystème, en intégrant les salariés, le management, les partenaires sociaux, les actionnaires, les investisseurs, les fournisseurs, les clients et consommateurs, les collectivités locales ... La responsabilité

sociale des entreprises (RSE) a bien tenté de mettre l'entreprise devant ses responsabilités sociétales, mais sans parvenir à remettre en cause le poids de l'actionnariat.

La mission confiée par le gouvernement à Jean-Dominique Senard et à Nicole Notat s'inscrivait dans une logique de diffusion de la responsabilité sociétale à tous les échelons de l'entreprise (Rapport restitué début 2018). Une tendance déjà bien ancrée en droit français avec la lutte anticorruption, le devoir de vigilance et le reporting extra-financier qui déboucheront vers une modification du Code civil, même si le chantier est toujours considéré comme révolutionnaire, en raison de sa portée symbolique. D'autant qu'au cœur du débat depuis plusieurs années se situe la raison d'être de la firme. Pour tenter de refonder le droit et une nouvelle conception de la gouvernance d'entreprise, nous proposons, ici, quelques idées originales et récentes présentées dans le cadre de recherches académiques conduites par Mines Paris Tech. visant à réhabiliter une vision de long terme ainsi que des ambitions sociales et environnementales dans une nouvelle gouvernance de la firme. Fondée sur des décennies de constats où la gouvernance des entreprises, et les banques n'y échappent pas, a conduit à restreindre l'horizon du management au « courttermisme » et à focaliser les critères de gestion sur le haut de bilan et la valorisation des firmes pour l'actionnaire. Pendant plus d'un demi-siècle, cette orientation vers la maximisation des profits dans l'intérêt des seuls actionnaires a entravé la recherche de nouvelles voies de cohésion organisationnelle et sociale. L'entreprise, en marge de toute polémique, est contributeur au bien commun par la fourniture de produits et services utiles à la société, par la création de l'emploi ou du progrès, même, si parfois, comme partout, quelques déviances ou dévoiements ont pu être relevés et entacher la notoriété de la firme. Quelque soit le degré de responsabilité, d'arbitrage et d'implication assumé par l'entreprise et ses dirigeants face aux enjeux humains, le recours aux critères extra-financiers abordés dans cette présentation ne nuisent pas à sa performance économique, en dépit des coûts supplémentaires générés. Le débat, certes, est, ici, l'objet social de l'entreprise, mais, il est surtout de savoir où légiférer (soft-law ; hard-law ; code de commerce ; code civil...). Entre principe et conscience où faut-il fixer les nouvelles règles ? L'entreprise, subitement, devrait-elle porter toutes les vertus de la société ? Dans un point de vue intitulé « *Entreprise et bien commun, n'allons pas trop loin* », Robert Leblanc, Président d'Aon France et président du comité d'éthique du Medef, déclarait dans les Echos daté du 12 février 2018 : « *Le bien commun est indivisible, nul acteur n'a à s'approprier des enjeux dont il se fait le représentant* ». Préalablement à ce propos et dans le même article, il n'hésitait pas à dénoncer le vocable de « *parties prenantes* », largement usité dans ce débat, considérant que sa référence est « *gênante par son côté pluriel et catégoriel* ».

Les concepts orientés vers « la société de personnes » avec autonomie que nous allons proposer sous différentes déclinaisons ne sont pas totalement nouveaux, mais, entre enthousiasme et polémique comment se présentent-ils et introduisent-ils une réelle rupture dans la gouvernance ? Seront successivement cités les concepts suivants : « L'entreprise libérée » ; « la société à objet social étendu » ; et le regain d'intérêt pour le mutualisme.

- Le concept « d'entreprise libérée » désigne des organisations qui fonctionnent selon une transformation radicale des rapports hiérarchiques et des pratiques de gestion.

- Autre préconisation, la « société à objet social étendu » (SOSE)⁸ consistant à permettre à toute entreprise d'assigner à son activité des objectifs sociaux ou environnementaux,
- Pour la sphère financière mutualiste (banque, assurance et mutuelles santé), la question est, désormais, de savoir, si elle saura préserver son « ADN » consistant à apporter, grâce à une communauté de personnes, une réponse collective à un besoin individuel dans un contexte de mutations technologiques...

La finance responsable, comme toutes les spécialités tournées vers le durable et le futur, contribue à remettre en question le modèle dominant. Ce mouvement amorcé ne pourra se confirmer que si organisations internationales et gouvernements donnent les bons signaux. Ils doivent être les premiers à porter plus fort ce discours. Alors seulement, cette finance responsable pourra trouver ses lettres de noblesse dans les établissements financiers classiques qui eux, ont souvent besoin de redorer leur image.

Conclusion : A la recherche de la confiance.....c'est à la mode !

La perte de confiance du citoyen dans le politique pour se confier à la technocratie tient au fait qu'il semble désormais plus démocratique d'empêcher de faire que de faire. L'intelligence humaine est arrivée à un nouveau rendez-vous de son histoire. La réversibilité de cette tendance est encore possible à condition de poursuivre les explications et surtout d'agir. Merci à M. Trump : on n'a jamais autant parlé d'éthique et de développement durable que depuis le retrait des Etats-Unis aux accords de Paris..... ! Est-ce suffisant ?

Les crises financières ne semblent pas avoir encore éliminé de manière significative les mauvaises pratiques. Chacun développe son approche avec ses moyens et ses convictions, car il n'y a pas de standard en matière de placement «durable ». Dans ce contexte, avec davantage de transparence, les banques sont encouragées à revoir leur stratégie à l'aune des impacts positifs qu'elles peuvent générer tant pour leurs clients, leurs collaborateurs que pour leurs partenaires, tout en préservant le climat. L'augmentation des exigences, dans l'alignement des principes de gestion des banques sur les critères de durabilité de la gestion, pourrait, aussi, venir des clients et des régulateurs. Devant l'hétérogénéité des informations fournies par les banques, en partie en raison de l'absence d'obligations réelles, de référentiel commun de la responsabilité et de contrôle strict, la finance responsable risque de rester davantage un outil de communication. Il nous semble donc important que les autorités de supervision bancaire aillent au-delà de la stabilité financière et valorisent la finance responsable au même titre que les exigences prudentielles.

⁸ De quelques réflexions adossées à l'ouvrage : «*Société à Objet Social Étendu* » *Un nouveau statut pour l'entreprise* », Sous la direction de Blanche Segrestin, Kevin Levillain, Stéphane Vernac et Armand Hatchuel, Mines Paris Tech, collection économie et gestion, Presses des Mines, 2015.